

Chapitre 19

QCM

1. A. VRAI

2. B. FAUX

3. B. FAUX

4. A.

5. B. FAUX

6. B. C.

7. C. Sauf exception, notamment les cessions de titres de participation – voir UE 4.

8. B. D.

9. A. C.

10. C. La cession dégage une plus-value.

11. B. C. Valeur nette comptable : $(22\ 000 - 16\ 000) = 6\ 000\ €$

Résultat de cession : prix de cession – VNC = $2\ 000\ €$

12. D. Valeur nette comptable : $10\ 000 - 8\ 000 = 2\ 000\ €$

Résultat de cession : $4\ 000 - 2\ 000 = 2\ 000\ €$ (plus-value)

13. A. D. Dépréciation constatée en N : $500 \times (120 - 116) = 2\ 000\ €$

La cession porte sur des VMP. Le résultat de cession est une plus-value égale à : $300 \times (122 - 120) = 600\ €$ Le prix de cession et la sortie des titres du bilan sont enregistrés dans le compte 767.

À la clôture de l'exercice N+1, il reste 200 titres valorisés à l'inventaire à $118\ €$ Ces titres ont été acquis à $120\ €$ La dépréciation nécessaire en N+1 s'élève à : $200 \times (120 - 118) = 400\ €$

Comme il y a déjà dans le bilan $2\ 000\ €$ de dépréciation, il faut faire une reprise sur dépréciation de $1\ 600\ €$

14. B. C. À la date de cession, le cumul des amortissements s'élève à : $50\ 000 \times 1/5 \times (1 + 1 + 1 + 3/12) = 32\ 500\ €$

Résultat de cession : $20\ 000 - (50\ 000 - 32\ 500) = 2\ 500\ €$; c'est une plus-value.

15. A. C. Valeur nette comptable : coût d'acquisition – cumul des amortissements

Cumul des amortissements : $18\ 000 \times 1/5 \times (4/12 + 1 + 5/12) = 6\ 300\ €$

Valeur nette comptable : $18\ 000 - 6\ 300 = 11\ 700\ €$

Résultat de cession : $14\ 000 - 11\ 700 = 2\ 300\ €$; c'est une plus-value.

Exercices

EXERCICE 1. TURBIWATT

1. ÉVALUEZ LA PLUS OU MOINS-VALUE DE CESSION DU MATÉRIEL INDUSTRIEL.

Assiette amortissable : $20\,000 \times 90\% \times 95\% = 17\,100 \text{ €}$

Amortissements du 01/10/N-3 au 01/08/N : $17\,100 \times 1/6 \times (3/12 + 1 + 1 + 7/12) = 8\,075 \text{ €}$

Valeur nette comptable : $17\,100 - 8\,075 = 9\,025 \text{ €}$

Plus-value : $11\,200 - 9\,025 = 2\,175 \text{ €}$

2. ENREGISTREZ LES ÉCRITURES NÉCESSAIRES EN N.

Étape 1 – Prix de cession

01/08/N

D	C		D	C
512 (ou 462)		Banques (ou créances sur cessions d'immobilisations)	13 440	
	775	Produits des cessions des éléments de l'actif		11 200
	44571	TVA collectée <i>Constatation du prix de cession</i>		2 240

Étape 2 – Dotation aux amortissements pour l'exercice N

31/12/N

D	C		D	C
68112		Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : $17\,100 \times 1/6 \times 7/12$	1 662,50	
	28154	Amortissements du matériel industriel <i>Dotation complémentaire</i>		1 662,50

Étape 3 – Sortie de l'immobilisation du patrimoine

31/12/N

D	C		D	C
675		VCEAC	9 025	
28154		Amortissements du matériel industriel	8 075	
	2154	Matériel industriel <i>Sortie du matériel industriel</i>		17 100

EXERCICE 2. ALUTEC

1. JUSTIFIEZ LE MONTANT DES AMORTISSEMENTS FIGURANT AU BILAN LE 31/12/N-1.

Attention Le point de départ du calcul de l'amortissement linéaire est la date de mise en service.

Le montant des amortissements figurant au bilan au 31/12/N-1 correspond aux amortissements des exercices N-3, N-2 et N-1.

CORRIGÉ

Amortissements N-3 : $21\,000 \times 1/5 \times 3/12 = 1\,050 \text{ €}$

Amortissements N-2 : $21\,000 \times 1/5 = 4\,200 \text{ €}$

Amortissements N-1 : $21\,000 \times 1/5 = 4\,200 \text{ €}$

Cumul des amortissements au 31/12/N-1 : $9\,450 \text{ €}$

2. DÉTERMINEZ LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS POUR L'EXERCICE N.

Le matériel est cédé le 01/03/N. Il doit donc être amorti du 01/01 au 01/03 soit 2 mois.

Dotation complémentaire : $4\,200 \times 2/12 = 700 \text{ €}$

3. ENREGISTREZ LES ÉCRITURES NÉCESSAIRES POUR L'EXERCICE N.

Il y a trois écritures à enregistrer l'année de la cession.

- prix de cession de l'immobilisation
- dotation complémentaire
- sortie du matériel du patrimoine

Méthode

Il est conseillé d'indiquer sur sa copie le calcul de la valeur nette comptable.

Valeur nette comptable : coût d'acquisition – cumul des amortissements à la date de cession

VNC : $21\,000 - (9\,450 + 700) = 10\,850 \text{ €}$

01/03/N

D	C		D	C
512 (ou 462)		Banques (ou créances sur cessions d'immobilisations)	14 400	
	775	Produits des cessions des éléments de l'actif		12 000
	44571	TVA collectée <i>Constatation du prix de cession</i>		2 400

31/12/N

D	C		D	C
68112		Dotations aux amortissements des immobilisations	700	
	28154	Amortissements du matériel industriel <i>Dotation complémentaire</i>		700

31/12/N

D	C		D	C
675		VCEAC	10 850	
28154		Amortissements du matériel industriel	10 150	
	2154	Matériel industriel <i>Sortie du matériel industriel</i>		21 000

CORRIGÉ

4. PRÉSENTEZ UN EXTRAIT DU COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE N.

Attention Le produit de cession et la valeur nette comptable impactent le résultat exceptionnel.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Charges d'exploitation <i>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	700	Produits d'exploitation	
		Produits financiers	
Charges financières		Produits exceptionnels	12 000
Charges exceptionnelles <i>Valeur comptable des éléments d'actifs cédés</i>	10 850	<i>Produits des cessions des éléments d'actifs cédés</i>	

EXERCICE 3. CONCHE

1. RETROUVER, EN APPORTANT LES JUSTIFICATIONS NÉCESSAIRES, LE COÛT D'ACQUISITION DU MATÉRIEL INDUSTRIEL.

Le bien est amorti du 01/10/N-3 jusqu'au 01/04/N soit : $3/12 + 2 + 3/12$ soit 2,5 années.

On pose l'équation suivante : $12\ 000 = VO \times 1/5 \times 2,5$ avec VO : valeur d'origine du bien

On en déduit $VO = 24\ 000\ €$

2. ÉTABLIR LE PLAN D'AMORTISSEMENT INITIAL.

Année	Assiette AMORT	Annuité	Annuités cumulées	VNC
N-3	24 000	1 200	1 200	22 800
N-2	24 000	4 800	6 000	18 000
N-1	24 000	4 800	10 800	13 200
N	24 000	4 800	15 600	8 400
N+1	24 000	4 800	20 400	3 600
N+2	24 000	3 600	24 000	0

3. PRÉSENTER UN EXTRAIT DE BILAN AU 31/12/N-1.

ACTIF	BRUT	AMORT	NET
Immobilisations corporelles			
ITMO	24 000	10 800	13 200

4. RETROUVER EN JUSTIFIANT LA RÉPONSE LE PRIX DE CESSION HT DU MATÉRIEL.

Le comptable a enregistré l'encaissement de la cession du matériel pour un prix TTC.

Pour retrouver le prix HT, on divise le prix TTC par 1,20.

Prix HT : $11\ 040/1,20 = 9\ 200\ €$

5. CALCULER LA VALEUR NETTE COMPTABLE ET LA PLUS OU MOINS-VALUE LIÉE À LA CESSION DU MATÉRIEL.

VNC = VO – cumul des annuités d'amortissement

VNC : $24\ 000 - 12\ 000 = 12\ 000\ €$

CORRIGÉ

Le prix de cession est inférieur à la valeur nette comptable.

La cession induit une moins-value égale à : $12\ 000 - 9\ 200 = 2\ 800\ €$

6. ENREGISTRER LES ÉCRITURES NÉCESSAIRES EN N.

01/04/N

D	C		D	C
471		Créance sur cessions d'immobilisations	11 040	
	775	Produits des cessions d'immobilisations		9 200
	44571	TVA collectée <i>Cession du matériel</i>		1 840

31/12/N

D	C		D	C
68112		Dotations aux amortissements	1 200	
	28154	Amortissements du matériel industriel <i>Dotation complémentaire N</i>		1 200

31/12/N

D	C		D	C
675		VNC des éléments d'actifs cédés	12 000	
28154		Amortissements du matériel industriel	12 000	
	2154	Matériel industriel <i>Sortie du matériel de l'actif du patrimoine</i>		24 000

7. ÉTABLIR UN EXTRAIT DU COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE N.

Charges		Produits	
Charges d'exploitation		Produits exploitation	
- Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	1 200	Produits financiers	
Charges financières		Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles		- Produit de cession des éléments d'actifs cédés	9200
- Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	12 000		

Cas de synthèse

CAS LEGENDRE

1. RAPPELÉZ LA SIGNIFICATION DES DEUX CATÉGORIES DE TITRES INDIQUÉES DANS LE DOCUMENT 1.

Titres de participation : titres dont la détention est jugée utile à l'activité de l'entreprise. Ces titres permettent à la société détentrice d'exercer une influence sur les décisions de la société détenue.

Valeurs mobilières de placement : placement d'un excédent de trésorerie avec comme objectif la réalisation d'un gain à brève échéance.

Titres de participation	Titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entité car permet d'exercer une certaine influence dans la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle. Sont présumés être des titres de participation les titres qui représentent au moins 10 % du capital d'une entreprise.
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	Titres acquis en vue d'en tirer, à plus ou moins longue échéance, une rentabilité satisfaisante, sans volonté d'intervention dans la gestion des sociétés dont les titres sont détenus.
Autres titres immobilisés	Titres (autres que les titres de participation ou les TIAP) que l'entreprise a l'intention de conserver durablement ou qu'elle ne peut pas revendre à brève échéance.
Valeurs mobilières de placement	Titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance ou un placement de trésorerie à court terme.

2. DÎTES À QUOI CORRESPOND LA VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES « 261 – X » INDIQUÉE DANS LE DOCUMENT 2.

Elle correspond à la valeur d'utilité, c'est-à-dire la valeur qu'un investisseur accepterait de décaisser pour se procurer les titres détenus par la société Legendre (l'évaluation prend en compte les capitaux propres, valeur de marché, stratégie définie par la société détenue...).

3. COMPLÉTEZ LE TABLEAU DU DOCUMENT 2.

À chaque inventaire, il faut comparer la valeur d'origine avec la valeur actuelle des titres. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'origine, on détermine la dépréciation nécessaire.

La dépréciation nécessaire est comparée avec la dépréciation existante.

Dépréciation nécessaire > dépréciation existante = dotation aux dépréciations financières

Dépréciation nécessaire < dépréciation existante = reprise sur dépréciations financières

Attention Vous devez tenir compte de la cession des titres intervenue durant un exercice pour le calcul de la dépréciation nécessaire à la fin dudit exercice.

Titres 261 – X

Après la cession, il reste 1 700 titres valorisés à 215 € La valeur actuelle est 212 €

- dépréciation nécessaire = 5 100 €
- dépréciation existante = 4 400 €
- on fait une dotation aux dépréciations pour 700 €

CORRIGÉ

Titres 503 – A

Après la cession, il reste 130 titres valorisés à 28 € La valeur actuelle est égale à 26 €

Dépréciation nécessaire = 260 € Dépréciation existante = 720 € On fait une reprise de 460 €

Titres 503 – B

Après la cession, il reste en portefeuille 300 titres valorisés à 59 € La valeur actuelle est égale à 59,50 €

- dépréciation nécessaire = 0 €
- dépréciation existante = 450 €
- on fait une reprise sur dépréciations égale à 450 €

Document 2 – Dépréciation des titres de la société Legendre

Titres	Dépréciation au 31/12/N – 1	Valeur inventaire au 31/12/N	Dépréciation nécessaire au 31/12/N	Dotations en N	Reprise en N
261 – X	4 400	212	5 100	700	
503 – A	720	26	260		460
503 – B	450	59,5	0		450

4. ENREGISTREZ LES ÉCRITURES NÉCESSAIRES EN N.

a. Cession des titres de participation

20/09/N

D	C		D	C
462		Créances sur cessions d'immobilisations	392 400	
	775	Produits des cessions des éléments d'actifs <i>Cession des titres 261 - X</i>		392 400

31/12/N

D	C		D	C
675		Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	384 500	
	261	Titres de participation $500 \times 200 + 1\,000 \times 220 + 300 \times 215$ <i>Sortie des titres 261 – X du patrimoine</i>		384 500

31/12/N

D	C		D	C
68662		Dotations aux dépréciations des immobilisations financières	700	
	2961	Dépréciation des titres de participation <i>Reprise sur dépréciations – Titres 261 - X</i>		700

b. Cession des VMP – 503 – A

Méthode

Pour les VMP, un seul compte est utilisé pour l'enregistrement comptable des cessions. Si la cession dégage une plus-value, la cession et la sortie du patrimoine sont enregistrées dans le compte 767. S'il s'agit d'une moins-value, c'est le compte 667.

- plus ou moins-value = prix de cession – valeur d'entrée des titres cédés

CORRIGÉ

- plus ou moins-value : $120 \times 27 - (100 \times 25 + 20 \times 28) = 180 \text{ €}$
- le compte utilisé est le compte 767 « produits nets sur cession de VMP ».

10/04/N

D	C		D	C
465		Créances sur cessions de VMP	3 240	
	767	Produits nets sur cession de VMP <i>Cession des titres 503 - A</i>		3 240

31/12/N

D	C		D	C
767		Produits nets sur cession de VMP	3 060	
	503 - A	Actions - VMP <i>Sortie des titres 503 - A du patrimoine</i>		3 060

31/12/N

D	C		D	C
5903		Dépréciation des VMP	460	
	78665	Reprise sur dépréciation des VMP <i>Reprise sur dépréciations des titres 503 - A</i>		460

c. Cession des VMP – 503 – B

- plus ou moins-value = prix de cession – valeur d'entrée des titres cédés
- plus ou moins-value = $400 \times 58,25 - (200 \times 60 + 100 \times 58 + 100 \times 59) = -400 \text{ €}$
- le compte utilisé est le compte 667 « charges nettes sur cession de VMP »

18/12/N

D	C		D	C
465		Créances sur cessions de VMP	23 300	
	667	Charges nettes sur cession de VMP <i>Cession des titres 503 - B</i>		23 300

31/12/N

D	C		D	C
667		Charges nettes sur cession de VMP	23 700	
	503 - B	Actions - VMP <i>Sortie des titres 503 - B du patrimoine</i>		23 700

31/12/N

D	C		D	C
5903		Dépréciation des VMP	450	
	78665	Reprise sur dépréciation des VMP <i>Reprise sur dépréciations - Titres 503 - B</i>		450